

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

Index AI : ASA 37/015/2008 – ÉFAI

7 mars 2008

AU 65/08 Craintes pour la sécurité / Craintes de disparition forcée

SRI LANKA Shenthilvel Mahendrarajah (h), ancien enseignant de l'université orientale de Sri Lanka

D'après certains témoignages, Shenthilvel Mahendrarajah a été enlevé par des hommes armés non identifiés le 19 décembre 2007 dans le village de Vinayakapuram (dans l'est de Sri Lanka). Il a peut-être été victime d'une disparition forcée.

Les témoins de son enlèvement ont indiqué que six hommes armés en civil sont arrivés à Vinayakapuram à bord d'une camionnette blanche sans immatriculation. Vers 3 heures du matin, ils seraient entrés chez Shenthilvel Mahendrarajah et l'auraient entraîné jusqu'à leur véhicule, avant de quitter les lieux.

En août 2007, Shenthilvel Mahendrarajah a quitté son poste d'enseignant à la faculté de sciences de l'université orientale de Sri Lanka et commencé à se cacher, après avoir reçu des menaces de la faction Pillaiyan d'un groupe armé qui s'était séparé des Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE). Il semble que cette organisation agit avec la complicité des forces de sécurité de l'État. Selon certaines sources, la faction Pillaiyan voulait que Shenthilvel Mahendrarajah accepte de se présenter en tant que candidat pour leur aile politique, les Tigres de libération populaire de l'Eelam tamoul (TMVP), lors d'élections locales qui allaient avoir lieu dans le district de Batticaloa.

Shenthilvel Mahendrarajah a déclaré qu'il avait été torturé au cours de précédentes périodes de détention, notamment sur la base militaire de Palaly en 1996, lorsqu'il avait été arrêté en raison de son appartenance au Syndicat étudiant de l'université de Jaffna, ainsi qu'en 2001, lorsqu'il avait été détenu sur la base militaire du fort de Jaffna pour avoir contribué à la mise en place du comité de préparation de Pongu Thamil, une fête tamoule organisée par le comité universitaire de Jaffna.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Ces derniers mois, la situation des droits humains à Sri Lanka s'est dégradée. Les affrontements opposant les forces de sécurité aux Tigres libérateurs de l'Eelam tamoul (LTTE), qui se font de plus en plus violents depuis avril 2006, ont encore gagné en intensité depuis que le gouvernement a rompu officiellement l'accord de cessez-le-feu de 2002, le 16 janvier 2008.

De plus en plus fréquemment, des informations indiquent que des personnes ont « disparu » après avoir été enlevées par les forces de sécurité ou des groupes armés dans le nord et l'est du pays. Il est très difficile de déterminer ce qu'il est advenu de celles-ci et le lieu où elles se trouvent. Certaines sont convoquées ou arrêtées « pour interrogatoire » et détenues au secret, et aucun fichier ou registre faisant état de leur placement en détention n'est accessible. Les mécanismes officiels de signalement de tels faits, comme par exemple le recours à la Commission nationale des droits humains, permettent rarement de retrouver leur trace. Les victimes d'enlèvements ou de disparitions forcées risquent fortement d'être soumises à la torture ou à d'autres formes de mauvais traitements.

Le conflit qui déchire Sri Lanka depuis plus de vingt ans a fait plus de 70 000 morts, majoritairement des civils. Plus de 215 000 personnes ont fui leur foyer. Ni les forces de sécurité ni les LTTE ne prennent les précautions nécessaires pour épargner la vie des civils et éviter que ceux-ci ne soient blessés lors d'opérations militaires et paramilitaires. Selon le Consortium des organismes humanitaires (CHA), une organisation sri-lankaise, plus de 2 000 représentants d'organismes humanitaires ont quitté les provinces du nord et de l'est en raison des homicides et des enlèvements fréquents.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en anglais ou dans votre propre langue) :

- exhortez les autorités à prendre sans délai toutes les mesures nécessaires pour localiser Shenthilvel Mahendrarajah, que personne n'a vu depuis qu'il a été emmené de force par des hommes armés non identifiés le 19 décembre 2007 ;
- s'il s'avère que cet homme est en détention, priez-les de le libérer immédiatement et sans condition, à moins qu'il ne soit inculpé d'une infraction dûment reconnue par la loi ;
- engagez-les à veiller à ce que, s'il est détenu, il ne soit ni torturé ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements, et qu'il soit autorisé sans délai à entrer en contact avec ses proches et avec un avocat de son choix, ainsi qu'à recevoir tous les soins médicaux dont il pourrait avoir besoin ;
- demandez instamment qu'une enquête indépendante et impartiale soit menée dans les meilleurs délais sur la disparition forcée présumée de Shenthilvel Mahendrarajah, que les conclusions de ces investigations soient rendues publiques et que les responsables présumés soient rapidement traduits en justice dans le cadre d'un procès public et équitable.

APPELS À :

Président de la République :

President Mahinda Rajapakse
Presidential Secretariat, Colombo 1, Sri Lanka

Fax : +94 11 2446657

Formule d'appel : *Dear President Rajapakse, / Monsieur le Président de la République,*

Inspecteur général de la police :

Mr. Victor Perera
Inspector General of Police
Sri Lanka Police Headquarters
101/1 Kew Road
Colombo 2, Sri Lanka

Fax : + 94 11 2390433

Formule d'appel : *Dear Inspector General, / Monsieur l'Inspecteur général,*

COPIES À :

Ministre des Droits humains et de la Gestion des Catastrophes :

Mahinda Samarasinghe
Minister of Disaster Management and Human Rights,
2 Wijerama Mawatha, Colombo 7, Sri Lanka

Fax : +94 11 268 1980/ +94 11 268 1985

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de Sri Lanka dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT. APRÈS LE 18 AVRIL 2008, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.